



Une indemnité de congés non pris et le versement anticipé de la 2^{ème} tranche de revalorisation

Octobre 2020

Suite aux mobilisations du 15 octobre 2020 à Paris, à l'appel **de la CGT** et d'autres organisations et collectifs, le Gouvernement annonce :

« *De nouvelles dispositions en faveur du personnel des hôpitaux et des Ehpad* ».

Une indemnité de congés non pris

- Une indemnité pour congés non pris pour les agents qui seront mobilisés par nécessité de service dans les jours et semaines à venir. Cette indemnité compensatrice de congés annuels non pris sera mise en place, allant de **110 à 200 € brut par jour**.
- Une enveloppe « de 100 millions d'€ sera déléguée aux agences régionales de santé pour encore mieux organiser la gestion des ressources humaines !!! ».
- Une majoration de **50% de l'indemnisation des heures supplémentaires**.

Le versement anticipé de la deuxième tranche de revalorisation

- La première tranche, qui devait intervenir en janvier, a été avancée, cela se traduit par une première augmentation salariale de **90 € net** par mois en septembre et apparaîtra sur la feuille de paie d'octobre".
- La deuxième tranche de **93 € net** devait intervenir en mars. « *Au regard de la situation, elle interviendra plus tôt, avant la fin de l'année 2020* ».

La France a perdu 100 000 lits en 20 ans et 3 400 lits en 2019 (Drees). Au CHU 140 lits ont été supprimés depuis Mars 2020. En France la capacité de **lits de réa est de 5 700 lits** mais **DEJA 600 restent fermés faute de personnels**, on pourrait avoir une capacité de **12 000 lits armés** en terme de matériel mais on n'a pas le personnel POUR !!! (Source APMnews)

Il est urgent de réagir et de faire diminuer l'intensité du travail par la création d'emplois! Il faut, a minima, la création de 700 postes supplémentaires au CHU de Clermont pour pallier les arrêts de travail, les heures supplémentaires et le CET.

Rien ne remplace les repos pour récupérer de la fatigue physique et mentale cumulée, il nous faut des effectifs. Les montants de ces indemnités de nos jours de congés sont pratiquement identiques à notre salaire selon les grades.

On se moque de nous. Ils veulent acheter notre silence.

Ils font tout pour détruire l'Hôpital PUBLIC et son personnel.

Masqué mais pas muselé !!!

La CGT du CHU réclame :

- **Arrêt des suppressions de postes et augmentation des effectifs**
- **Titularisation de tous les contractuels**
- **Arrêt des fermetures de lits et ouverture des lits afin de prendre en charge la population**
- **Une vraie augmentation des salaires de 300€ net pour TOUS.**
- **L'augmentation du point indice, car le point d'indice a perdu 21% depuis 2000 et 10% depuis 2010.**